



TAXE FONCIÈRE

De nombreux propriétaires interrogent la mairie, à juste titre, sur l'augmentation de la taxe foncière.

Le calcul de cette taxe se fait en multipliant des **taux** par une **base**, comme indiqué au dos de l'avis d'imposition. La **base** correspond à la moitié du loyer théorique annuel que le propriétaire pourrait tirer du bien (appelé valeur locative cadastrale). Cette base, différente pour chaque habitation, est définie par l'Etat, et tient compte de l'inflation. Son augmentation cette année est de 7,1%. La commune n'a aucune maîtrise sur sa valeur ni son évolution.

Le **taux communal**, voté en conseil municipal, correspond à la part communale de la taxe foncière. Depuis 2020 les conseillers municipaux de Salindres ont choisi de ne pas l'augmenter. Il est de 40,27% pour le foncier bâti et de 73,54% pour le foncier non bâti. Les autres taux (intercommunalité, ordures ménagères, GEMAPI...) sont pour la plupart fixés par Alès Agglomération.

Par exemple, la collecte et le traitement des déchets (hors encombrants), le fonctionnement des déchetteries étant une compétence communautaire et non communale, c'est l'Agglo qui détermine le taux "ordures ménagères" et qui encaisse la part correspondante.

Depuis la suppression de plusieurs taxes locales (habitation, professionnelle...), ainsi que la forte diminution des aides directes de l'Etat (hors subventions accordées pour des projets spécifiques) la taxe foncière est la principale source de recettes des communes, permettant d'assurer le fonctionnement des services municipaux.

Néanmoins le conseil municipal ne souhaite pas en augmenter sa part, pour limiter la hausse de la cotisation des Salindrois, due principalement à l'augmentation des bases imposées par l'Etat.

ABOIEMENTS des CHIENS



Les aboiements de chiens peuvent constituer une nuisance sonore, et engendrer un trouble du voisinage important.

En pleine nuit ou en pleine journée, ils peuvent porter atteinte à la tranquillité publique.

S'il est totalement normal pour un chien d'aboyer, un aboiement trop fréquent ou trop fort peut faire l'objet de sanctions sous certaines conditions.

Les aboiements de chiens que l'on appelle "bruits

domestiques" sont soumis au Code de la Santé Publique, et notamment à l'article R 1334-31.

Lorsqu'un chien aboie, **c'est le propriétaire qui est responsable des désagréments entraînés.**

Le Code Civil prévoit que "le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en occupe, est responsable du dommage que l'animal a causé".

Nous invitons les propriétaires à faire un effort pour limiter ces nuisances sonores.

CHASSÉ CROISÉ au TECHNIQUE



Pascal Lacombe (à gauche) est entré en mairie en février 2021 pour exercer des missions polyvalentes sur la ville.

Ayant réussi le concours de technicien territorial en 2022, Il a été recruté au centre de gestion du Gard où il exercera des missions de prévention et de moyens généraux. Pour le remplacer depuis le 18 septembre c'est Mickael Larguier (à droite de Pascal Lacombe) qui a été recruté comme agent polyvalent.

Ce salindrois, ancien intérimaire dans le privé, saura mettre ses compétences de chaudronnier, soudeur, mécanicien, peintre et menuisier au service de la ville.

Enfin depuis le 5 octobre Christophe Martin (à droite de Mickael Larguier) a remplacé Henri Gemignani (à droite) qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Ce salindrois a travaillé aux côtés d'Henri durant 2 ans où il a su rapidement s'adapter aux exigences du poste.

SIRÈNES d'ALERTE

Le signal national d'alerte, c'est quoi ? C'est un signal émis par des sirènes, pour avertir la population d'un "danger grave, imminent ou en cours" afin que les habitants se mettent en sécurité rapidement.

Tous les premiers mercredis de chaque mois une sirène retentit dans Salindres aux alentours de 12h - 12h15, pas de panique, ceci est le test mensuel afin de vérifier le bon fonctionnement du système et de sensibiliser la population, afin qu'elle reconnaisse le signal.

Le 1er mercredi de novembre étant un jour férié, **l'essai aura lieu exceptionnellement le deuxième mercredi, c'est à dire le 8 novembre.**

ALERTE en CAS d'ÉPISODES CÉVENOLS !

En **VIGILANCE météo JAUNE, ORANGE, ROUGE**, Téléchargez les applications sur smartphone « **SALINDRES** » et « **MyPredict** », Écoutez **Radio France Bleue** sur 90,2 MHz Je m'informe régulièrement, Je reste prudent et attentif à l'évolution de la situation météorologique, Je reporte mes déplacements.

Inscrivez-vous sur la plateforme d'alerte GEDICOM (sur www.ville-salindres.fr ou en mairie)





Le samedi 11 novembre, rendez-vous à 11h15 devant la mairie et à 11h30 au cimetière.

Dépôt de gerbe devant le cimetière avec la présence des élèves et des ambassadeurs du Souvenir.

L'AGENDA

MÉDIATHÈQUE

☎ 04 66 60 54 90

ANIMATIONS RÉGULIÈRES

Bébés lecteurs (18 mois - 3 ans) - de 9h45 à 10h15

Mercredis 8 novembre - sur inscription, places limitées

On Joue ? - de 15h à 17h - tous publics

Mercredi 8 novembre

Club lecture - de 9h à 12h - samedis 18 novembre et 2 décembre

Ateliers informatiques - samedis de 10h à 11h

18 nov. : Découvrir la visioconférence

9 déc. : Gérer sa mutuelle sur internet

Ateliers d'écriture - de 15h45 à 17h30

Mercredi 15 novembre - sur inscription, places limitées

Raconte-moi une histoire (dès 3 ans) - de 10h à 10h30

Samedi 25 novembre

Portage à domicile - mardis de 13h30 à 15h

7 nov. et 5 déc. - sur inscription

ANIMATIONS TEMPORAIRES

Exposition photos "Vagabondages sous les étoiles" du **Mardi 7 au samedi 25 nov.** - ouvert à tous

Vernissage jeudi 9 nov. à 18h.

En attendant Noël... "décors de Noël" par Laurence Magnanelli - du **mardi 28 nov. au samedi 1^{er} janvier**

Ateliers créatifs par Léz'arts chez Flo - de 10h à 12h

Mercredi 6 déc. - pour les enfants à partir de 8 ans

Samedi 9 déc. - pour les adultes

Gratuit, réservation obligatoire, places limitées

Soirée ciné - projection d'un film de Noël

Mardi 19 déc. à 18h30

Porte ta couverture et tes chaussons !!

Gratuit, réservation obligatoire, places limitées

CENTRE SOCIAL

☎ 04 66 82 61 21

Mercredi 8 - Atelier d'autofinancement pour les parents et les jeunes

Mercredi 15 - Sortie à Urban Parc à Alès

Mercredi 22 - Préparation à l'organisation du loto pour les jeunes

Vendredi 24 - Soirée raclette et jeux

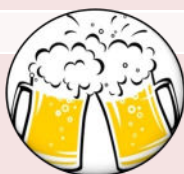
Mercredi 29 - Création de jeux de sociétés sur les droits de l'enfant

FÊTE de la BIÈRE - Comité des Fêtes

Vendredi 10 novembre - 19h à Becmil

Animée par le groupe LORCA

entrée sans repas 5€



Psychopraticienne certifiée Hypnose et Sophrologie, Anne-Marie GARCIA vous accompagne pour vous aider à (re)trouver un équilibre intérieur pour vivre un quotidien apaisé. Séances individuelles et personnalisées, collectives, accompagnement pour enfants, ados, adultes, seniors, familles.

Renseignements : 8 rue J. Boulouvard / 06 03 01 11 13

CONCERT de la Sainte Cécile

L'Orchestral' Harmonie se produira le **samedi 18 novembre** à 18h en l'Église Saint André - gratuit

FOIRE aux SKIS - ASS Ski - salle BECMIL

Vente les 2 et 3 décembre de 9h à 18h NON STOP

Dépôt du matériel : vendredi 1^{er} décembre de 14h à 18h et samedi 2 décembre de 9h à 12h.

Contact : 06 62 06 88 58

REPAS des AÎNÉS - CCAS

Le traditionnel repas de fin d'année sera organisé le **samedi 9 décembre**.

Il concerne les personnes âgées de 70 ans et plus, résidant sur Salindres.

Si au 17 novembre vous n'avez pas reçu votre invitation, merci de vous rapprocher du CCAS en mairie.

Le CCAS et la municipalité souhaite un bon anniversaire à Mme MARTIN Simone qui a fêté ses 102 ans le 21 Octobre à la maison de retraite de Besseges.

RENCONTRE TENNIS de TABLE

National 2 - 15h au complexe sportif Yves Comte.

18 novembre - Salindres 1 / Bourgoin Jallieu

REPAS SPECTACLE GÉNÉRATION DISCO

commission culture - **Mardi 19 décembre** soirée repas spectacle disco avec la "Compagnie FRENCHY".

27 € (kir de bienvenue, repas, vin, café et spectacle)

Réservations salle Becmil du 27 novembre au 8 décembre inclus de 10h à 12h.

Renseignements 04 66 85 60 13

LOTOS à BECMIL

Pétanque : dimanche 12 novembre 15h

Twirling : dimanche 19 novembre 15h

CCAS : jeudi 23 novembre 14h (*réserve aux Salindrois*)

Tennis de table : dimanche 26 novembre 15h

Team WB : dimanche 10 décembre 15h

La PAROLE est à l'OPPOSITION